

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 36

Artikel: Les traditions valaisannes : [suite]
Autor: Gabbud, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lorsque fut passé le temps des cerises
Exquises,
Je reçus encor un nouveau papier,
Pour la confiture.
Juste, en mon enclos, la prune était mûre...
« Je n'ai pas de sucre ! » hurla l'épiciier.

* * *

Quatre mois après le temps des cerises
Exquises,
Je fus honoré d'un carton timbré :
Pour les confitures,
Les pommiers alors, penchaient leurs ramures,
Sous le lourd fardeau de leurs fruits dorés.

* * *

Enfin vint l'hiver, si loin des cerises
Exquises :
« J'ai le sucre, enfin », me dit l'épiciier,
Pour la confiture.
Le gouvernement, par sage mesure,
Avait supprimé le précieux papier !

* * *

L'épiciier me dit : faute de cerises
Exquises :
« Si tu n'a plus de fruits dans ta maison,
Il reste ta poire !...
Parmi mes clients, tu peux bien m'en croire,
Cette espèce-là pullule à foison. »

* * *

MORALITÉ :

S'il est, hélas court, le temps des cerises
Exquises,
La poire est un fruit de toute saison,
Suzon !

(Plagié du *Nouvelliste Valaisan*.)

(Communiqué par notre collaborateur Mérine).

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Les Traditions valaisannes

PAR MAURICE GABBUD

(Tous droits de reproduction réservés).

VI

La vénération de la Vierge et des saints est en grand honneur dans un pays catholique comme le Valais. A part les *patrons* des paroisses et des hameaux, un culte populaire et traditionnel général, quasi national, est voué à divers personnages canonisés par l'Eglise et qui ont dû jouer un rôle manifeste dans les annales historiques et légendaires de notre République.

Tel est le cas, par exemple, pour St-Maurice, St-Théodule et St-Bernard de Menthon. En 302 — ou d'après quelques historiens en 286 de notre ère — au temps où le Valais était courbé sous le despotisme de l'empereur romain Dioclétien, toute la légion thébaine qui avait Maurice pour chef, ainsi appelée parce qu'elle avait été recrutée dans la Thébaïde en Egypte et campant près de l'antique Agaune où le Valais s'ouvre en gorge, refusa de rendre les honneurs aux dieux du paganisme, la religion officielle de l'époque, parce que ses hommes étaient des chrétiens. On la fit décimer d'abord puis voyant que ce commencement d'exécution n'avait pas d'effet, les farouches tortionnaires firent massacrer, sans faire grâce à personne, les 6000 hommes qui composaient la légion. Sur le champ du carnage s'éleva plus tard la célèbre abbaye de St-Maurice du nom du chef de la courageuse troupe. St-Maurice est devenu le premier patron du Valais et son nom est toujours en grande vénération au sein des populations pieuses de nos montagnes.

* * *

Savez-vous pourquoi le coq chante si vite le matin ? Ecoutez la légende de Saint-Théodule le premier évêque de Sion ! (au IV^e s.).

Une grande cloche avait été fondue à Rome pour sa cathédrale. Le prêtre s'y rendit, mais il

était singulièrement dans l'embarras pour le transport de cette masse d'airain à son lieu de destination. En quête d'une bonne affaire, messire Satan vint offrir ses bons offices. Il s'engageait à porter rapidement l'évêque et sa cloche dans la ville épiscopale à la condition que s'il arrivait à Sion avant le chant du coq, l'âme de Théodule lui appartiendrait pour l'éternité. Marché conclu, l'évêque avait accepté sans trop d'hésitation, sceptique à l'endroit d'une si grande vitesse du coursier infernal. Mais le diable ne perdit point son temps et la satisfaction de l'évêque se changea vite en une grandissante angoisse. L'aube était encore lointaine que Satan et son fardeau, aviateur étrange, avait survolé les plaines de l'Italie et franchi les hautes murailles des Alpes. Déjà les collines de Sion et ses clochers apparaissaient distinctement et le démon accélérât sa course. Alors St-Théodule s'écria éperdu dans une inspiration providentielle :

« Coq chante, que tu chantes, où jamais tu ne chantes ! »

A l'instant, ô prodige, de toutes les basses-cours du chef-lieu, s'éleva une immense clameur :

Coquerico, coquerico !

Le prêtre était sauvé. Mais Satan, perdant son pari au moment même où il croyait sa proie assurée, laissa choir le fardeau au pied des murs de Sion et se sauva au plus profond des enfers où il enrage encore de dépit !

* * *

L'histoire légendaire de Bernard de Menthon, noble d'origine savoyarde qui vivait au X^e siècle et qui était archidiacre d'Aoste, est très connue et très populaire, dans le Bas-Valais tout aussi bien qu'en Savoie et dans le val d'Aoste. La tradition lui attribue des exploits miraculeux au Mont-Joux qu'il purgea, à la tête d'une petite troupe d'hommes résolus, des bandits sarrasins — c'était à l'époque où les invasions des barbares, des Sarrasins et des Huns, désolaient le Valais — qui infestaient la contrée et rançonnaient les voyageurs de ce col célèbre qui fut désormais appelé le Grand-St-Bernard, quand le héros des Alpes, Bernard de Menthon y eut renversé le temple de Jupiter et élevé cet hospice et ce couvent du Grand-St-Bernard qui jouit encore après dix siècles d'une renommée mondiale. Invoqué fréquemment, le fameux fondateur du monastère est devenu, surtout dans le peuple, un saint protecteur du bétail. Dans certains villages de nos vallées pastorales, on peut voir son image collée sur les portes des maisons et surtout des étables. Des accidents et pertes de bestiaux, survenus telle année sur un de nos alpages furent communément attribués au fait d'avoir transgressé l'habitude de ne point effectuer la montée à l'alpage, le jour de la fête du saint (15 juin). Dans la suite on prit garde de ne point manquer à cette tradition pieuse.

Du reste, dans une contrée où l'élevage des bestiaux revêt une importance telle que dans notre canton, les saints protecteurs du bétail ne sont pas rares. Citons pour mémoire St-Guérin, qui remplit cet office dans une vaste région franco-suisse, en particulier dans l'extrême Bas-Valais limitrophe de vos vallées de la Haute-Savoie, dans l'une desquelles se trouve l'abbaye de St-Jean-d'Aulph fondée par ce saint au 12^{me} siècle. On l'invoque surtout contre les épizooties qui dépeuplent les troupeaux et également pour arrêter les ravages des épidémies et autres maladies humaines.

L'intercession de St-Grat, populaire notamment au val d'Aoste, serait efficace pour la guérison des dartres et des ulcères. En maints lieux de dévotion, notamment à l'ermitage de la Vierge, à Longeborgne (près Sion) à la Saint-Symphorien de Fully (22 août), à Vollèges le jour de la St-Loup (29 juillet), on expose des ex-voto en bois, en carton ou en cire, pour toutes les maladies qui affligent les humains.

Au temps jadis, lorsque les terribles épidémies de peste endeuillaient toutes les familles du pays, y semant la consternation et parfois de déplorables superstitions, on avait recours à l'intercession de St-Sébastien. A St-Maurice et dans d'autres localités on plaça sous son vocable des confréries pieuses datant de cette époque. La chapelle de St-Sébastien élevée sur une éminence du val de Nendaz n'aurait pas d'autre origine.

Un mémorable personnage de l'histoire suisse *Nicolas de Flue* qui nous évita la guerre civile en 1481, est en grande vénération dans le Haut-Valais. Le rôle de ce héros pacifique aurait trouvé à se déployer en 1916 aussi.

Au val de Bagnes, le 5 février, jour de Ste-Agathe, les paysannes apportent à l'église pour les y faire bénir, toutes sortes d'objets du ménage ou de l'économie domestique : du foin, du pain, du sel, du fil, etc. Plus d'une légende locale rapporte que des *diablats*, les mauvais génies qui peuplent les ténèbres de la montagne, menaçaient quelque berger solitaire ou égaré de le précipiter dans un abîme, mais ils ne le pouvaient, l'homme dont ils voulaient faire une victime étant tout *croisé*, c'est-à-dire ayant ses habits cousus de fil béni à la Ste-Agathe.

Mais pour ne pas nous appartenir en propre, sans doute, le plus caractéristique de nos saints populaires est bien St-Martin, dont les nombreux démêlés avec le diable en personne, à qui le rusé compère joua plus d'une fois des tours singuliers et comiques, sont un de nos thèmes légendaires les plus connus. Messire Satan fut surtout bien attrapé quand après la chute des feuilles dans l'arrière automne il vint réclamer au saint les troupeaux commis à sa garde et qu'il s'était engagé à rendre dès qu'il n'y aurait plus un arbre vert. Et Martin de lui montrer triomphalement le sapin.

L'âne de St-Martin joue aussi son bon rôle dans toutes ces légendes. On trouve la trace de son sabot dans nos sentiers rocailleux et on dit quelque part que *l'été de la Saint-Martin* avait été fait tout exprès pour permettre à son patron de fener le foin nécessaire à l'hivernage de sa monture.

Dans la forêt, jadis vierge, de la légende valaisanne, les braconniers du siècle, sabrant à grands coups, en ont fait de profondes éclaircies, la menaçant même d'une destruction complète qui serait sans doute déjà une réalité sans l'intervention de la littérature. En effet, les divers recueils de contes et légendes du Valais romand et alémanique qui ont été publiés au siècle passé et en celui que nous vivons, en français et en allemand, ont eu une action conservatrice dans le domaine des traditions nationales. A de rares exceptions près, ce qui n'a pas été recueilli est tombé dans l'oubli profond où s'en sont allées et s'en vont tant de charmantes choses du vieux temps.

(A suivre.)

Un moyen. — En ces temps troublés que nous traversons, faites-vous des économies ?

— Certainement, nous achetons tout à crédit.

La crise. — Quand son mari lui refuse de l'argent, Madame a l'habitude de se trouver mal.

Le mari appelle cela des « crises monétaires. »

Au restaurant. — Un client restauré et chaud règle l'addition :

— Garçon j'ai une tête de veau.

— Parfaitement, monsieur.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS